



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 61665

Texte de la question

Création de la taxe carbone, fluctuation des prix du baril de pétrole et répercussion sur le coût des carburants à la pompe, autant de facteurs qui laissent présager un repli massif des habitants de l'Île-de-France sur le réseau des transports en commun SNCF et RATP. Si cette perspective est encourageante en termes de réalisation des objectifs du Grenelle de l'environnement, elle est très inquiétante en termes de fonctionnement des transports collectifs. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Giran demande à M. le secrétaire d'État chargé des transports de bien vouloir lui indiquer le plan de renforcement qu'il compte mettre en place en 2010 alors que, déjà en 2009, les réseaux sont saturés et que les usagers des transports de la région capitale sont confrontés quotidiennement, aux heures de pointe, à des difficultés de transport.

Texte de la réponse

Le syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) est responsable de l'organisation des transports publics des Franciliens. À ce titre, il lui revient de bien prendre en compte les attentes des clients en veillant à améliorer l'offre de transport et la qualité de service. Toutefois, l'État participe à l'amélioration de la qualité des transports des Franciliens par l'intermédiaire, notamment, des actions retenues au titre du contrat de projets État/région conclu sur la période 2007-2013. L'amélioration du fonctionnement de la ligne 13 du métro parisien est une priorité pour l'État et la RATP. À ce titre, 250 MEUR ont été investis par l'État et la région Île-de-France depuis 2006 pour développer la qualité de service de cette ligne. Ainsi, depuis début 2009, alors que la rénovation des rames de type MF77 se poursuit (la moitié du parc a été remis à neuf), 27 stations sur 30 ont été rénovées (24 en totalité et 3 partiellement), ce qui fait de la ligne 13 une des lignes les mieux entretenues du réseau. La RATP a d'ailleurs décidé d'accélérer cette rénovation afin que dès le début de l'année 2011, l'ensemble des stations soient terminées. Par ailleurs, les premières façades de quai, qui permettront de fluidifier la montée et la descente des trains et donc de sécuriser l'exploitation, devraient être installées à l'été 2010. Seront concernées les stations de Miromesnil, Saint-Lazare, Saint-Denis-Basilique, Saint-Denis-Porte-de-Paris et Champs-Élysées-Clémenceau. La mise en service progressive du système de contrôle continu de la vitesse Ouragan permettra, dès 2011, de diminuer l'intervalle minimum entre deux trains à quatre-vingt-dix secondes. Enfin, lors de la séance du 8 avril 2009, le conseil du STIF a approuvé le dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP) relatif au prolongement de la ligne 14 entre Saint-Lazare, actuel terminus, et la Mairie-de-Saint-Ouen. Ce projet, dont le coût est estimé entre 932 et 954 millions d'euros, permettra de désaturer la ligne 13. S'agissant de la ligne B du RER, plusieurs opérations sont en cours pour améliorer son fonctionnement. Le projet « RER B + », inscrit au contrat de projets État-région Île-de-France pour un montant de 260 millions d'euros, a pour objectif d'améliorer la qualité de service offerte aux voyageurs. L'effort porte notamment sur la rénovation de l'infrastructure, l'amélioration du confort des voyageurs et l'accessibilité aux trains. Les travaux relatifs à ce projet ont débuté en 2007 et la mise en service est prévue en 2012. D'autre part, la suppression progressive de la relève des conducteurs en gare du Nord a engendré des effets positifs sur la ponctualité des circulations. Désormais, l'intégralité des trains circulant aux heures de pointe sur la ligne B sont conduits par un seul agent, appartenant soit à la SNCF, soit à la RATP. De même, la gestion de l'exploitation de la ligne assurée

jusqu'ici de manière séparée par les deux opérateurs est en cours d'unification. Un centre unique de commandement de la ligne B est en cours de mise en place à la station Denfert-Rochereau. Il permettra de mieux coordonner l'information donnée aux voyageurs et facilitera la gestion conjointe des incidents par les équipes de la SNCF et de la RATP. Enfin, la rénovation intégrale des trains de la ligne B du RER entreprise depuis cette année permettra d'améliorer le confort, la sécurité, la fiabilité du matériel et la régularité du trafic. Cette rénovation s'achèvera en 2014 et portera sur 119 rames de type M179. Les 30 premières rames rénovées seront remises en service en 2010. D'une façon plus générale, les transports collectifs en Île-de-France constituent une priorité du Gouvernement. Le président de la République a annoncé lors de son discours du 29 avril dernier le lancement d'un plan d'investissement de 35 milliards d'euros en faveur des transports en commun en Île-de-France. Ce plan comprend non seulement la réalisation d'une rocade par métro automatique mais également l'amélioration et le développement du réseau existant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61665

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9875

Réponse publiée le : 23 février 2010, page 2182